Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 168. Le numéro Cinq centimes. Mardi 23 juillet 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. f. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. v. x.

Abonnements militaires et de vacances

La **Liberté** sert dès maintenant des abonnements pour la durée des services militaires, partant de n'importe quelle date, aux prix suivants :

SUISSE

Par semaine . . . . . Fr. 0,40
Par mois . . . . . » 1,50

ÉTRANGER

Par semaine . . . . . Fr. 0,80
Par mois . . . . . » 2,80

Nouvelles du jour

Nous avons dit que l'affaire de la ligue réformiste de Münster et celle de la lettre du Pape au professeur Commer, de Vienne, étaient distinctes. Elles se touchent cependant par un point.

Dans la levée de boucliers qui s'est faite en Allemagne contre la congrégation de l'*Index*, parce que, à Rome, on voyait de mauvais œil l'initiative prise pour modifier les usages de cette congrégation, il a été mis en avant que le Dr Schell n'avait jamais pu avoir connaissance des points qui lui étaient reprochés comme erronés.

Auparavant déjà, lorsque commencèrent les agissements de la ligue de Münster, les griefs articulés dans la supplique contre l'Index trouvaient, dit-on, leur justification dans la façon d'agir de Rome qui condamnait le Dr Schell par une formule générale de réprobation sans qu'on eût jamais signalé en quoi ses écrits offensaient la doctrine de l'Eglise.

Or, un procès-verbal secret conservé aux archives épiscopales de Würzbourg témoigne que Schell avait reçu de l'autorité ecclésiastique communication officielle des propositions hétérodoxes relevées dans ses livres et que ces propositions, il les avait lui-même rétractées ou expliquées. Dans ce procès-verbal, du 24 janvier 1904, on lit :

Doctrines déviant de l'enseignement de l'Eglise catholique, telles qu'elles sont extraites des œuvres du professeur Dr Schell.

L'évêque de Würzbourg, Dr von Schlör, entre onze heure et une heure ½, a eu, au Palais épiscopal, un colloque avec le professeur Schell, au cours duquel il a montré à celui-ci les extraits suivants de ses œuvres, confrontés avec la doctrine de l'Eglise, les *textes étant placés en regard les uns des autres* ; en marge, se trouvent les observations *faites par Schell à propos de sa* doctrine par rapport à l'enseignement de l'Eglise.

Douze propositions regardent l'impuissance de la raison humaine devant les vérités surnaturelles, la nature de Dieu comme *Ens a se*, la doctrine de la causalité *universelle devant* le problème du mal, l'essence du péché mortel, l'impossibilité de la conversion après la mort, l'immoralité absolue dans l'accomplissement d'un acte mauvais à bonne intention, le sort des enfants morts sans baptême, la non existence d'un « sacramentum mortis », l'efficacité de l'Extrême-Onction, la valeur de la mort de Notre Seigneur, comme satisfaction, réconciliation et mérite, le magistère de l'Eglise. Sur ces douze propositions extraites de ses livres, le professeur Schell en reconnut huit comme erronées ; sur les autres, il fournit des explications.

Le procès-verbal se termine de la façon suivante :

Avant de prendre congé, M. le professeur Schell donne l'assurance qu'il veut respecter les avertissements de son évêque et qu'il s'engage à soutenir et à défendre non seulement extérieurement mais aussi avec une conviction intime les doctrines reconnues par lui dans l'entretien de ce jour ainsi que la doctrine catholique en général.

Il sera donc légitime de conclure que le Dr Schell a eu l'occasion de s'expliquer, et puisqu'il a reconnu lui-même être tombé en huit points dans une erreur manifeste, il est plus que téméraire aujourd'hui de vouloir incriminer, à son propos, la manière d'agir de l'Eglise. Son cas ne mérite pas de devenir une moderne réplique du procès de Galilée.

***

L'agitation en faveur de Nasi, agitation qu'on ne peut qualifier que de malsaine, s'étend de plus en plus en Italie. Le Midi délire; encore quelques jours, et il se soulèvera en masse au nom de la justice persécutée. Nasi reçoit de nombreuses lettres de sympathie où on l'assure qu'aux prochaines élections il sera porté dans toutes les circonscriptions électorales de la Sicile.

A Rome, une réunion doit se tenir ce soir à l'Université pour protester contre l'arrestation « illégale » de Nasi. Tout est mis en œuvre pour exercer une pression sur les délibérations de la Haute Cour, réunie aujourd'hui pour ratifier la mesure prise par les commissaires et le président du Sénat ou pour mettre Nasi en liberté.

L'interrogatoire subi par l'ancien ministre et son *alter ego* Lombardo n'a pas tourné à l'avantage des deux aventuriers. Ils ne se sont pas accusés l'un l'autre, mais leurs dépositions sont contradictoires. Nasi affirme qu'il approuvait et signait en aveugle tous les actes que lui présentait Lombardo, *et Lombardo, de son côté, soutient* qu'il n'a fait que suivre en tout et toujours les ordres du ministre.

Nasi n'a fait aucune allusion à des révélations de caractère politique ni à des documents secrets à exhiber. Tout cela n'existait sans doute que dans son imagination; le moyen ne lui ayant pas réussi, il n'en parle plus. Aux interrogations trop précises et trop minutieuses, il a refusé de répondre, en déclarant qu'il s'expliquerait devant le Sénat. C'est la réponse d'un *homme qui est mis au pied du mur* et qui ne peut plus s'échapper.

***

Un journaliste français est allé interviewer, à Norderney, station balnéaire de la mer du Nord, le prince de Bülow, chancelier de l'empire allemand. Les propos qu'il prête à son auguste interlocuteur *n'ont rien* de transcendant. M. de Bülow a énoncé quelques banalités sur le socialisme allemand, sur le bloc national qui sert d'assise à sa politique, sur les relations entre l'Allemagne et la France. Il paraît qu'en parlant des deux pays, et en exprimant à leur sujet cet oracle remarquable : « détentes d'abord, ententes ensuite », le chancelier regardait « les deux bassets de la princesse qui, après s'être fait des niches, gambadaient de compagnie ». Gracieux symbole de l'entente cordiale franco-allemande, dont rêvaient *à cet instant le chancelier et* son interviewer. On sait d'ailleurs que le prince de Bülow a le goût — combien délicat ! — des comparaisons empruntées à la zoologie. C'est lui qui lança un jour l'élégante expression de « lapins », à propos de l'accroissement de la population polonaise dans les provinces de la Marche orientale de Prusse.

***

Cent quatre vingt-cinq mille personnes ont abordé, en qualité d'immigrants, dans les ports de l'Amérique du Nord, pendant les cinq premiers mois de 1907.

Depuis le 1er juillet, tout émigrant doit payer, en mettant le pied sur le *sol américain, une taxe de* 20 francs. Cette taxe a été instituée pour restreindre encore l'afflux des immigrants « non désirables », déjà limité par d'autres mesures antérieures, ainsi par l'exigence de moyens suffisants de subsistance.

En 1906, l'immigration a valu aux Etats-Unis un accroissement de 1,215,000 âmes, dont un sixième d'Italiens, un cinquième de Slaves orthodoxes, un dixième d'israélites russes, un quinzième d'Allemands.

La Grèce envoie aux Etats-Unis plus du tiers de sa jeunesse masculine. L'exode transatlantique en Grèce a pris de telles proportions que le gouvernement a chargé une commission d'aviser aux moyens de le restreindre. Un rapport du ministre de la guerre déclare que sur 15,000 jeunes hommes appelés sous les drapeaux 6000 ont été portés comme absents du pays. Dans le Péloponèse, il ne reste plus que les femmes et les vieillards.

Mais le Grec ne s'établit pas à demeure aux Etats-Unis. Chaque année il envoie ses économies au pays et y revient quand il a assez amassé. En 1906, les envois d'argent consignés dans les bureaux de poste américains par des *émigrés grecs ont atteint la* somme de 38 millions de francs.

Les Italiens ne s'établissent non plus que temporairement outre Atlantique.

Il y a 25 ans, l'immigration était *fournie en majeure partie par les pays* protestants; aujourd'hui, l'élément protestant est en minorité dans le contingent annuel.

Aussi les Sociétés protestantes travaillent-elles avec ardeur à l' « évangélisation » des immigrants. On cite la mission américaine-protestante pour les immigrants israélites à laquelle les conversions reviennent en moyenne à cinquante mille marks par tête. Toutes ces sociétés brassent les millions « à la pelle ».

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant.)

Deux morts

Paris, 21 juillet.

Le grand événement, c'est le nouveau *Syllabus*, comme on l'appelle improprement, — cette observation est de l'archevêché de Paris —. Mais, bien que ce décret du Saint-Office vise quelques erreurs professées par *des écrivains d'ici, exégètes ou philosophes*, il intéresse le monde catholique tout entier. Il n'appartient donc pas spécialement à un correspondant parisien de le commenter.

Nous allons cependant parler du Vatican à propos de deux Français qui, sous Léon XIII, y eurent leurs entrées, et dont la mort nous a été apprise en même temps que nous lisions l'important document pontifical.

M. Eugène Poubelle, notre avant-dernier ambassadeur auprès du Saint-Siège, était, depuis dix ans bientôt, retiré de la vie publique. Il n'avait pas, on le sait, débuté par la diplomatie. *Jurisconsulte et professeur de* droit, il avait enseigné à Caen, à Grenoble, à Toulouse. Thiers, l'ayant distingué, lui proposa de quitter sa chaire pour une préfecture. Il accepta. Inutile de raconter ses étapes jusqu'à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Il put faire, dans ce poste difficile, son apprentissage de diplomate. Il fallait, en 1883, beaucoup de souplesse à un préfet de la Seine. Sa qualité même, avant ses premiers actes et ses premières paroles, le désignait aux attaques d'une opposition qui se donnait pour tâche de revendiquer l'autonomie de la capitale. Et cette opposition constituait la majorité de ce parlement aux petits pieds qui se nomme *le conseil* municipal de Paris. Par sa bonne grâce habile et aussi par l'agrément de son éloquence insinuante, Poubelle se fit, dès l'abord, accepter de cette assemblée hostile, par principe, au personnage officiel qu'il était. Hors des débats publics et des relations administratives, il désarmait la malveillance par son charme personnel et ses procédés obligeants.

Il fut treize ans préfet de la Seine; il ne fut que deux ans représentant de la France auprès du Saint-Père. M. Méline l'avait choisi. Poubelle était un modéré, de l'école de Thiers, dont le patronage lui avait ouvert la carrière administrative. Nul fait notable ne marqua son ambassade. Le principat néfaste de M. Combes n'avait pas commencé, et les *difficultés qui se* terminèrent par la plus déplorable des ruptures n'étaient pas encore nées. Mais nous croyons savoir que ses manières délicates et fines le firent apprécier, d'emblée, *dans le monde où* ses nouvelles fonctions le plaçaient, monde si différent, par les idées et la tenue, de celui qu'il venait de quitter.

L'autre Français qui souvent, au temps de Léon XIII, franchit les portes du Vatican, c'est le peintre Théobald Chartran. On se rappelle le portrait qu'il exposait il y a quinze ans et où le frêle Pontife, imposant dans sa pâleur diaphane, vivait par la lumière du regard, d'une vie si intense.

Chartran, qui vient de mourir dans *la pleine ferveur du talent, ne fut pas* que le portraitiste de Léon XIII. Il fut, — en ôtant à ce mot ce qu'il signifie d'égalité et de familiarité, — il fut son ami. Un journal publiait hier une lettre où l'artiste, qui était *homme de foi, disait, au lendemain* des « poses » à lui accordées par le grand Pape, sa vénération affectueuse pour lui. Et, en même temps, il « portraiturait » à la plume celui qu'il venait de peindre si magistralement.

Le chemin de fer du Cervin

devant la commission des monuments naturels

Fribourg, le 21 juillet 1907.

Monsieur le Rédacteur,

Le numéro du 18 courant de votre estimable journal donne le compte rendu de la séance tenue à Berne, le 14, par la *Commission suisse pour la conservation des monuments naturels*. Voici, à ce sujet, quelques remarques que vous accueillerez sans doute, persuadé comme moi que le peuple suisse a le droit d'être renseigné exactement sur la marche d'une affaire qui le préoccupe à tant de points de vue.

C'est moi qui, dès le commencement de février, ai requis l'intervention de la Commission susnommée, estimant qu'il était conforme à son mandat de s'opposer à la dégradation matérielle et à la profanation morale d'un monument naturel connu de l'univers entier, le plus beau et le plus fameux qu'il y ait sur le territoire suisse. Ma demande a obtenu de prime abord l'assentiment formel de six sur les huit membres de la Commission. Par la suite, toutefois — et dans des circonstances que je raconterai un jour, car il faut que le peuple suisse sache tout — les partisans de l'intervention renonçaient à maintenir leur opinion et l'abstention était décidée à Olten, le 17 mars.

Mais les conditions dans lesquelles cette décision avait été prise lui enlevaient toute portée réelle. Je réussissais à en persuader un certain nombre de présidents cantonaux et, le 20 mai, nous recourions, demandant une nouvelle assemblée de la commission centrale, à laquelle les présidents cantonaux comme aussi le Comité central de la Société helvétique des sciences naturelles assisteraient avec voix consultative.

Cette réunion a eu lieu à Berne, le *14 juillet. Les présidents des commissions* cantonales n'y étaient de loin pas tous. Un seul d'entre eux m'appuya et, de tous les membres de la Commission centrale qui, jusqu'alors, avaient partagé mon point de vue, déploraient le vote d'Olten et applaudissaient à mes efforts, un seul de nouveau se prononça (par écrit) dans mon sens.

Les délibérations terminées, nous nous retirions, la Commission centrale votait et, naturellement, c'était l'abstention. Mais ce qui est moins naturel et fait précisément l'objet de cette lettre, le voici : *Rédigée comme elle est, la décision prise par la Commission centrale ne reflète point les débats dont elle est issue.*

J'ai, le jour même, et en ma qualité de membre présent à l'assemblée, protesté auprès du président de la Commission contre une rédaction aussi défectueuse, faite, dirait-on, pour donner le change.

Je l'ai prévenu que, si la décision de Berne était publiée en ces termes, je me verrais obligé à un commentaire rectificatif. Il y a de cela huit jours, je n'ai pas reçu de réponse et la publication commence. Cela étant, je proteste et voici contre quoi :

1. A l'assemblée de Berne l'opinion *fut émise (et soutenue par une argumen*tation approfondie) que la Commission des monuments naturels devait, en vertu même de son mandat, protester contre l'établissement d'un chemin de fer au Cervin. Cette opinion n'a pas prévalu; on n'en a pas moins l'obligation de la mentionner.

2. Le « considérant » mis à la base de la résolution prise est *l'intégrité que la forme générale de la montagne conservera*, puisque la ligne sera souterraine. Mais ce point a été établi déjà à la réunion d'Olten et, depuis lors, il n'a jamais été *remis en question. A Berne*, le point discuté a été tout autre : ce fut la question de savoir si, à teneur de son mandat, la Commission doit s'efforcer de garantir aux monuments naturels ce qui fait leur importance *esthétique, historique* et *morale*, ou au contraire seulement les qualités *matérielles* qui en font l'intérêt *scientifique*.

3. En ce qui concerne même les qualités purement matérielles du Cervin, la décision ne mentionne que ce qui est favorable au point de vue de la majorité, à savoir *l'intégrité de la silhouette*. Quant à *la défiguration du sommet* et *au danger de le démolir* involontairement par les coups de mine, arguments qui ont été produits dans la discussion et n'ont pas été réfutés, la décision n'y fait pas même allusion.

Pour rendre fidèlement les débats dont elle est issue, la décision de Berne doit être libellée comme suit :

« Dans la séance de ce jour, une minorité a soutenu l'opinion que la Commission devait, en vertu même de son mandat, s'efforcer de garantir aux objets naturels ce qui fait leur importance esthétique, historique et morale, tout aussi bien que les qualités purement matérielles qui en font l'intérêt scientifique, et cela parce que le caractère monumental résulte de l'ensemble de ces *valeurs*.

« La majorité, par contre, a été d'avis que la Commission n'avait à se préoccuper exclusivement que de la valeur scientifique des objets.

« Comme elle estime que le chemin de fer ne portera aucune atteinte à la valeur du Cervin comme témoin scientifique, la *Commission ne croit pas pouvoir s'oppo*ser à son établissement. »

Jusqu'ici, on n'avait jamais bien mis les points sur les i. Ç'a été fait à Berne et nous savons maintenant à quoi nous en tenir : La commission procède d'une société scientifique; elle est composée de spécialistes qui répudient formellement toute préoccupation idéale; elle borne sa *sollicitude à ce qui fait la valeur pure*ment scientifique des objets.

Ce point de vue est étroit si on le compare au titre que porte la Commission. Il fait d'elle une chose indifférente aux trois quarts de la nation, mais enfin, il a sa logique. Seulement, il faut avoir le courage de l'affirmer et il faudra s'y tenir dans la suite.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

Prof. Dr R. de Girard,
président
de la Commission cantonale fribourgeoise des monuments naturels.

Les mutations dans le haut commandement français

Un journal suisse dont le correspondant parisien est toujours excellemment *documenté* sur la pensée intime du personnel gouvernemental français reçoit de ce correspondant des tuyaux sur la retraite du général Hagron et son remplacement par le général de Lacroix, comme généralissime éventuel.

D'un côté, satisfaction discrète, cependant évidente, des républicains de gauche. De l'autre, grincement de dents des conservato-militaristes et fureur des clérico-réactionnaires. Ces dissonances démentent ceux qui vont disant que la politique est exclue de l'armée.

Le général Hagron passait, à tort ou à droit, pour être un nationaliste silencieux mais fervent. Il avait un jour refusé de serrer la main à un autre général que la fâcheuse histoire des fiches avait effleuré de son aile (affaire Hagron-Percin). Ce petit acte d'ostentation avait suffi pour le classer : il était l'espoir des néo césariens, il était suspect aux ministériels.

Et quand on dit que le général Hagron se retire pour protester contre le renvoi anticipé des deux plus anciennes classes, il est bien entendu que ce n'est qu'un prétexte : *il y avait antinomie profonde entre* le gouvernement et cet officier général, qui s'était mis dans une situation impossible par son esprit chagrin.

Aussi les gouvernementaux ne croient pas devoir faire autrement que de témoigner le plus chaud, le meilleur accueil au nouveau généralissime de Lacroix.

Ajoutons que le général de Lacroix est protestant.

Une langue qui progresse

(D'un correspondant)

L'espéranto fait son chemin. Il pénètre dans tous les pays. La France et l'Angleterre sont à la tête de ce mouvement progressiste qui voudrait voir un jour le monde avec une seule langue. *Qui aurait pensé que* l'Anglais s'enthousiasmât à un tel point? Malgré tout, malgré le peu de possibilité que l'on croyait de voir l'espéranto pénétrer en Angleterre, le fait est accompli et non seulement dans l'Ancien Continent, mais encore dans les colonies. L'Anglais, qui est convaincu de l'utilité de cette langue, travaille partout où il se trouve à la répandre dans le public.

En France, nous voyons les autorités scolaires apporter leur concours aux propagateurs espérantistes. Le conseil municipal de Paris a décidé, à titre d'essai, de le faire enseigner dans quelques classes supérieures de l'école primaire. Les députés eux-mêmes, au nombre d'une centaine, ont signé et déposé un projet pour l'enseignement de l'espéranto dans les écoles secondaires. Ce projet, quoique prématuré et condamné d'avance, montre suffisamment l'étape faite dans les idées par l'espéranto. Il est inutile de vouloir le méconnaître.

En Angleterre, les groupes espérantistes se multiplient. Ils deviennent légion. La Chambre commerciale anglaise a décidé, dernièrement, de donner à l'espéranto la même importance qu'aux *autres langues. Elle l'a inscrit dans les* examens commerciaux.

En Allemagne, il y a des espérantistes nombreux, qui possèdent un organe important.

Dans les autres pays, les progrès de l'espéranto vont continus, mais n'offrent aucune particularité. Ils s'observ*ent en Belgique, en Russie, en Suède*, en Bulgarie, en Autriche et en Espagne. En Italie, en Norvège et en Hollande, les espérantistes ne se rencontrent qu'isolés. Une initiative de l'un ou de l'autre entraînerait la masse et hâterait un groupement.

Dans les colonies anglaises, l'espéranto se propage par les Anglais. Au Pérou, on trouve un journal subventionné par l'Etat. Les Japonais eux-mêmes ne restent pas en arrière. Leurs travaux arrivent jusque dans la Suisse française, où il n'est pas rare de rencontrer de l'espéranto écrit avec des caractères japonais.

Sans parler de la Suisse, où l'espéranto est déjà très connu, on peut dire que presque aucun pays, sauf la Grèce, n'est en retard à ce point de vue. M. le Dr Zamenhof peut s'en réjouir.

Le Pape et le négus

Le P. Bernard, capucin, qui avait été envoyé par le négus Ménélik, empereur d'Abyssinie, en ambassade auprès de Pie X, a quitté Rome vendredi, emportant une lettre autographe du Pape *pour le négus, à qui il remettra en outre* les insignes de l'ordre du Saint-Sépulcre. A l'impératrice, le Pape a destiné un tableau en mosaïque.

France et Russie

Le publiciste Tabourno publie dans le *Novoié Vrémia* un deuxième article conçu en termes plus modérés et dans *lequel il explique que les Français n'ont* pas compris la Révolution russe, qui est purement économique. Les créanciers de la Russie, ajoute M. Tabourno, peuvent être tranquilles; leurs capitaux ne courent aucun danger. Quand la Russie sera pacifiée, les fonds russes remonteront, car le pays possède d'énormes richesses naturelles.

Scandale administratif

On parle d'un nouveau scandale qui serait sur le point d'éclater à Naples. Les proportions en seraient plus vastes encore que celles de la *camorra*.

On dit qu'une grande partie du monde officiel et politique de la ville serait compromise. La magistrature même n'y *ferait pas* une belle figure. Des avocats, des journalistes également y seraient mêlés.

On s'attend à des révélations très graves sur la vie politique et administrative de la ville.

Les affaires de Corée

Tokio, 22 juillet.

Yi-Hyeung, *ex-empereur de Corée*, voulait, sous prétexte que son fils n'était que fondé de pouvoirs, refuser de prendre l'engagement de se tenir complète-

ment à l'écart des affaires. Il a fini cependant par y consentir.

Le marquis Ito, le premier, a été reçu en audience par le nouveau souverain.

On dit que le nouvel empereur manque de fermeté et que les perspectives en ce qui concerne le gouvernement de la Corée sont peu satisfaisantes.

Les anciens ministres de la maison impériale ont été confirmés dans leurs fonctions. Mais le premier chambellan a été arrêté avec le consentement du nouvel empereur. Il est soupçonné d'avoir fomenté l'émeute.

Tokio, 22 juillet.

D'après les informations officielles parvenues à Tokio, il résulte que le résident général japonais n'était nullement intervenu pour obtenir l'abdication de l'empereur de Corée.

De plus, les troupes japonaises ne sont intervenues que lorsque l'empereur eut lancé un rescrit chargeant les soldats japonais d'empêcher et de réprimer les désordres qui menaçaient de prendre de graves proportions.

On croit que la politique du Japon consistera à maintenir la dynastie, tout en modifiant le traité de façon à éliminer les défectuosités du régime actuel et à permettre aux Japonais de diriger les événements d'une manière intelligente, afin d'assurer des progrès réels en Corée.

Une fois ce but atteint, le marquis Ito, croit-on, retournera au Japon.

Catastrophe en mer

San Francisco, 22 juillet.

On vient d'apprendre à San Francisco que les vapeurs *Columbia* et *San-Pedro* sont entrés en collision samedi, à minuit, dans les parages de Shelpercove. Le *Columbia* a coulé.

100 personnes auraient péri.

On a dû ramener le *San-Pedro* à Eureka. La collision a été causée par le brouillard.

Le *San-Pedro*, qui transportait une lourde cargaison de bois de charpente, a abordé le *Columbia* par le bossoir de babord.

Le *Columbia* a coulé en cinq minutes. 80 personnes ont pu être sauvées.

La magistrature de Gênes

Le baron Garofalo vient d'achever l'enquête dont il a été chargé par le gouvernement italien sur la magistrature de Gênes.

Il déposera son rapport au ministère de la justice dans le courant du mois.

Catastrophe minière au Japon

Tokio, 22 juillet.

Une explosion s'est produite dans les houillères de Toyo Oka, province de Bungo (Japon). Le rapport officiel dit que 471 hommes se trouvaient dans la mine. On croit que la plupart ont péri.

Dans le Midi de la France

La Société générale viticole de Narbonne a institué cent primes de mille francs pour ceux qui feront connaître les noms de marchands de vin fraudeurs.

— Dans de nombreuses communes viticoles des environs de Perpignan, les maires ont refusé de distribuer les cartes électorales en vue des élections cantonales. Dans certaines communes, les bureaux de vote ne seront pas formés.

Désordres sanglants en Arménie

De graves désordres, provoqués par le gouvernement turc, se multiplient en Arménie.

Le 3 juillet, la populace turque de Moush a attaqué les Arméniens. Il y a eu plusieurs blessés. Le commandant militaire n'a rien fait pour mettre fin à ces attaques. Les Arméniens sont enfermés dans les écoles et les églises. Les bazars sont fermés.

Les Turcs font des préparatifs pour attaquer les quartiers habités par les Arméniens. Le gouvernement excite le fanatisme des musulmans et, pour bien opprimer le peuple arménien, il place de force les Circassiens dans les villages arméniens. Le peuple arménien de Moush et des environs, menacé dans son existence, sollicite instamment l'intervention des consuls européens.

La crise portugaise

M. Franco, président du conseil, continue à faire tous ses efforts pour être pleinement maître de la situation.

Les partis constitutionnel, régénérateur et progressiste se montrent désireux de voir les chefs de ces partis déjouer la tactique du gouvernement.

La bombe de Constantinople

L'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, n'ayant pas encore reçu de communication officielle du gouvernement turc au sujet de l'explosion d'une bombe à proximité du bâtiment de l'ambassade, a adressé une note à la Porte à ce sujet. Tewfick pacha a immédiatement répondu en donnant l'assurance à l'ambassadeur que l'on rechercherait et que l'on punirait les auteurs de l'explosion. Tewfick pacha a affirmé qu'on prendrait aussi des mesures pour empêcher le renouvellement de pareils attentats.

L'escadre japonaise à Brest

La division japonaise, commandée par le vice-amiral Goro Ijiuin, et composée des croiseurs cuirassés *Tsu-Kuba* et *Chitose*, qui était attendue hier lundi sur la rade de Brest, n'y arrivera que demain matin.

La division japonaise mouillera en rade-abri. Ce sera la première fois que des navires japonais viendront dans les eaux françaises.

La matinée de demain mercredi sera consacrée à l'échange de visites officielles.

Le vice-amiral japonais et plusieurs officiers de sa division quitteront Brest demain soir mercredi pour se rendre à Paris, où ils seront reçus par M. Thomson, ministre de la marine.

Demain mercredi après midi, *garden party* dans les jardins de la préfecture.

Un dîner officiel aura lieu le soir à huit heures, à bord du croiseur cuirassé américain *Washington*.

Nouvelles diverses

— Le roi de Danemark, le prince Harald, M. Christensen, président du Conseil, et quatorze membres du Riksdag, sont partis de Copenhague pour les îles Feroë et l'Islande.

— La *Gazette de Silésie* annonce que M. de Kardorff, député au Reichstag allemand, est mort dimanche à Niederwabnitz.

— Des préparatifs sont faits dans les chantiers de construction maritime de la Baltique pour la construction de plusieurs cuirassés russes de 22 mille tonnes.

— M. Clémenceau, président du Conseil en France, et le général Picquart, ministre de la guerre, ont fait hier lundi au parc de Meudon, près Paris, une ascension dans le dirigeable *Patrie*. Elle s'est terminée sans incident.

— Le général Hagron, ex-généralissime de l'armée française, vient d'être cruellement frappé par la mort de sa seconde fille, Mlle Louise Hagron, âgée de vingt-quatre ans.

Le Mouvement social

Mme Henry Carton de Wiart et les Tribunaux d'enfants

C'est à Mme Henry Carton de Wiart, — la femme du brillant orateur belge que les membres de l'ancienne *Fédération romande* ont entendu à Romont, il y a quelques années, — qu'appartient le mérite d'avoir la première fait connaître en Europe les *Tribunaux d'enfants*. En 1905, à Liège, au Congrès international des patronages, elle fit sur cette institution, qu'elle avait elle-même étudiée aux Etats-Unis, un rapport, qui a été publié et qui mérite de figurer à côté du livre de M. Edouard Julhiet, dont la *Liberté* a récemment entretenu ses lecteurs.

Comme M. Julhiet, elle a été séduite par l'originalité de la méthode que les *Children's Courts* ont inaugurée pour le traitement de l'enfance coupable et par les résultats qui ont été obtenus.

Le tribunal spécial avec un seul juge, la salle d'audience distincte et dépourvue des pompes ordinaires des cours de justice, l'absence de débats publics, la suppression complète de la prison, enfin la mise en liberté surveillée : telles sont les bases des *Juvenile Courts*.

Cette institution ne suppose pas ni n'implique un relâchement de la fermeté dans la répression. Elle exige, au contraire, infiniment plus de fermeté et moins de brutalité, plus de discipline et moins de routine, plus d'intérêt que d'indifférence, plus de force que d'autorité ignorante.

Lindsey, le célèbre juge de Denver, voit dans ce grand mouvement de sympathie effective pour l'enfance coupable, — coupable souvent parce que malheureuse, — la manifestation de l'esprit du christianisme, pénétrant les législations nouvelles d'amour fraternel, d'espérance et de joie. « Au lieu de venir pour détruire, dit-il, nous venons pour édifier; au lieu de venir pour haïr, nous venons pour aimer. »

Fidèle à l'exemple des femmes américaines, qui ont si activement et si courageusement mené campagne pour les *Juvenile Courts*, Mme Henry Carton de Wiart mène à son tour, en Belgique, une campagne intelligente et énergique en faveur des *Tribunaux d'enfants*. Comme l'on applaudit toujours aux rêves des femmes, cette nouvelle initiative féminine ne saurait tarder à être couronnée des succès qu'elle mérite.

Nouvelles religieuses

Le monument de Léon XIII

Hier matin lundi, à Saint-Jean de Latran, a eu lieu la remise par le commandeur Cardollini du monument de Léon XIII. Huit cardinaux étaient présents, parmi lesquels Nosseigneurs Merry del Val, Rampolla et Matthieu. Deux cents autres ecclésiastiques assistaient à la cérémonie.

Le sculpteur a parlé le premier et a dit que la première idée du monument lui avait été donnée par la lecture des œuvres de Léon XIII.

Le cardinal Vannutelli, au nom de la commission cardinalice qui a fait élever le monument, a remis ce dernier au cardinal Satolli, archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, qui l'a accepté.

Le cardinal Satolli a fait l'éloge de Léon XIII.

Un nombreux public a ensuite visité le monument.

Chronique militaire

L'emploi des automobiles

Le corps allemand du génie vient de faire une expérience intéressante avec un convoi d'automobiles, capable, en cas de guerre, de transporter des hommes et des munitions. L'essai a eu lieu entre Berlin et Posen et s'est accompli de la manière la plus satisfaisante. Le convoi était composé de trois voitures. La première, la voiture dirigeante, peut contenir quarante-huit hommes, les deux autres peuvent porter 3000 kilos de munitions. Toutes les voitures sont locomotrices et peuvent atteindre, chargées, une vitesse de vingt-cinq kilomètres à l'heure.

Le fusil automatique

Les expériences qui viennent d'être faites avec le fusil automatique ont conduit à l'organisation, dans l'armée autrichienne, de divisions de fusils automatiques de cavalerie et de montagne.

Les divisions de cavalerie se composent de deux sections à deux fusils chacune ; la division comporte donc quatre fusils ; elle compte 3 officiers, 45 hommes, 60 chevaux et 14,000 cartouches.

Les divisions de montagne sont également à deux sections, de deux fusils chacune, avec 3 officiers, 64 hommes, 21 chevaux et 16,000 cartouches.

Echos de partout

PHYSIOGNOMONIE

Telles sont les lèvres, tel est le caractère.

Telles sont les dents, telles sont les passions.

Des lèvres grosses et bien proportionnées indiquent de la bonté, de la franchise.

Les dents petites et courtes sont, dans l'âge adulte, l'attribut d'une force extraordinaire et souvent d'une grande pénétration d'esprit.

Petites et rentrantes, elles dénotent de la finesse sans méchanceté, mais pourtant un caractère difficile et vindicatif.

De longues dents seraient un indice certain de faiblesse et de timidité.

Celles qui, très saillantes, semblent reposer sur la lèvre inférieure, annonceraient peu d'énergie, peu d'esprit, mais un caractère caustique et mordant.

Qui rit bien est bon.

Un nez fort en saillie et une bouche avancée annoncent l'éloquence, l'assurance, l'indiscrétion, et en général, tout ce qui suppose de la hardiesse dans l'exécution.

Une bouche ordinairement fermée et un menton large dénotent un caractère entêté, rude, opiniâtre.

Un petit nez, un teint pâle, des lèvres toujours agitées, dénotent des caractères multiformes, actifs, exercés à tout, même à l'intrigue, d'un esprit quelquefois clairvoyant, quelquefois même jusqu'à l'absurde.

UNE FORMULE A RETENIR

Voici une formule charmante que le peuple le plus lettré et le plus poli de la terre, le Chinois, a inventée pour retourner un manuscrit à son auteur.

« Nous avons lu ton manuscrit avec délices. Par les os de nos ancêtres, nous jurons ne jamais avoir lu jusqu'à ce jour un tel chef-d'œuvre. Si nous l'imprimions, S. M. l'empereur nous ordonnerait de le prendre comme criterium et de ne jamais imprimer quelque chose qui lui fût inférieur. Comme cela ne serait pas possible avant 10,000 années, nous te retournons, tout tremblants, ton manuscrit, et te demandons 10,000 pardons. »

MOT DE LA FIN

On demande à Calino :

— Où passerez-vous vos vacances ?

— Je ne suis pas encore fixé, dit il : je veux choisir un endroit où il fera très beau...

Confédération

Le Conseil fédéral, le Frasne-Vallorbe et la Faucille. — Les correspondants de Berne des journaux genevois annoncent à leurs journaux que le Conseil fédéral s'est réuni hier pour arrêter les termes de sa réponse aux questions du gouvernement genevois relatives à l'attitude de la Confédération à l'égard de la Faucille.

Cette réponse serait conçue en termes satisfaisants pour les intérêts genevois. Le Conseil fédéral annonce, paraît-il, comme première étape le rachat de la gare de Genève et du tronçon Genève-La Plaine (frontière française) ; puis le raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives (Genève-Thononet) et la concession de la ligne de Meyrin à la frontière (amorce de la Faucille).

Le correspondant du *Journal de Genève* dit à ce sujet :

Le *raccordement* de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives devrait être fait par la Confédération et le canton de Genève, suivant une entente dont les modalités devront être discutées. Mais ce raccordement n'aura sa raison d'être que lorsque la construction de la ligne de la Faucille sera assurée. Le jour où un projet pour la Faucille présentant les conditions techniques et financières nécessaires lui sera soumis, le Conseil fédéral demandera à l'Assemblée fédérale d'accorder au canton de Genève la concession demandée pour la ligne Meyrin-frontière française et s'occupera de construire le raccordement. Le canton de Genève verra comment il veut employer la subvention déjà décidée.

Quant au Frasne-Vallorbe, le Conseil fédéral déclare qu'il en demandera la construction immédiate sitôt entente intervenue sur les autres points, car il est impossible de faire dépendre cette construction de celle de la Faucille.

Le correspondant fédéral du *Démocrate* de Delémont publie sur la nouvelle phase dans laquelle entre la question Faucille-Frasne des renseignements qui nous paraissent dignes d'attention :

On sait, dit-il, qu'une commission interministérielle française travaille depuis des mois à trouver la solution française des voies d'accès de France en Italie, et qu'elle déposera très prochainement son rapport. Si nous sommes bien informé, *ce rapport conclurait en faveur du Simplon et contre le projet du Mont-Blanc* pour cette raison que : ou la ligne du Mont-Blanc contournerait le canton de Genève, et elle serait plus longue que la ligne actuelle de Pontarlier, ou elle passerait par Genève, et il est évident que le trafic du Mont-Blanc se heurterait à l'hostilité constante des chemins de fer fédéraux, maîtres de la gare de Genève et qui ne peuvent qu'être hostiles — nos Confédérés de Genève sont les premiers à le comprendre — à toute la ligne concurrente du Simplon.

Amis de Genève, il est temps de prendre parti soit pour le Simplon, soit pour le Mont-Blanc. Une porte doit être ouverte ou fermée !

Il est vrai que l'abandon du Mont Blanc par la commission interministérielle française — pour plusieurs raisons dont celle que je viens d'indiquer n'est que la principale — a nui, auprès des membres de la commission, au projet de la Faucille, qui ne serait plus considéré que comme solution secondaire, à exécuter quelques années après l'ouverture du Frasne-Vallorbe.

En revanche, il est bon de rappeler que, par contre-coup, *l'enterrement du projet du Mont-Blanc a provoqué dans les sphères fédérales une recrudescence de sympathies pour la Faucille*. On se rend parfaitement compte au Palais fédéral que la question du Frasne-Vallorbe est liée à celle du Hauenstein. Ou les pentes de 28 pour mille sont admissibles, et il n'est pas besoin de jeter des millions pour un nouveau trou à Olten ; ou de telles pentes sont trop fortes, et le Frasne-Vallorbe ne peut être considéré que comme solution immédiate, devant être remplacée à l'avenir, dès que le trafic aura dépassé un certain taux par kilomètre, par une autre, plus complète : la Faucille.

On ne sort pas de ce dilemme. Et le Conseil fédéral est absolument sincère quand il montre que ses dispositions envers la Faucille se sont beaucoup améliorées depuis 18 mois.

Le 3 novembre. — C'est donc le 3 novembre que le peuple suisse rendra son arrêt sur la nouvelle organisation de l'armée.

Rappelons que ce fut le 3 novembre 1895 que sombra dans le vote populaire les fameux projets d'unification militaire. 270,000 citoyens votèrent *non* ; 195,000 votèrent *oui*. 15 cantons et 5 demi-cantons se déclarèrent contre ; 4 cantons et 1 demi-canton se déclarèrent pour.

L'ALPE HOMICIDE

Sion, 22.

On nous écrit : Un garçonnet de 10 ans, de Mühlebach, district de Conches, montait l'autre jour à l'alpage pour aider au berger. Dans l'obscurité, il se fourvoya et fit une première chute ; à cet endroit fut retrouvé son chapeau et on remarqua également des traces de sang. L'enfant dut, sans doute, alors essayer de regagner l'alpage et tomba dans une gorge.

Au chalet on crut qu'il avait regagné le foyer paternel ; c'est le surlendemain seulement, lorsque le frère aîné se rendit à l'alpage et s'aperçut de la disparition de son cadet que l'on soupçonna un malheur. Après deux jours de recherches actives, le cadavre a été découvert dans une gorge, au dessous de l'alpage où le garçonnet devait se rendre.

Petite Scheidegg, 22.

Hier lundi, un jeune étranger, sans doute de nationalité allemande, a tenté l'ascension du Mönchjoch, malgré les avertissements nombreux donnés par les guides. Il a fait une chute dans une crevasse si profonde que la colonne de secours partie aussitôt pour le retirer n'a pu le découvrir. Les travaux de secours continuent.

Viège, 22.

Cinq touristes de Vevey, qui avaient tenté l'ascension de la Dent Blanche, ont été atteints par une chute de pierres. L'un d'eux a eu le nez cassé, un autre a eu des contusions, un troisième, M. Seiler, bijoutier, a une côte brisée et est soigné dans un chalet voisin du lieu de l'accident.

Lucerne, 22.

Un accident s'est produit au Pilate. Un jeune homme de 14 ans, nommé Wetterwald, avait fait samedi soir avec quelques camarades l'ascension de la montagne. Le dimanche, vers midi, la compagnie se trouva au Klinserhorn. Pour la descente, Wetterwald prit un chemin plus dangereux et fit une chute. On l'a retrouvé hier matin lundi encore vivant, avec différentes blessures à la tête.

Coire, 22.

Dimanche, un ramoneur, nommé Leuenberg, travaillant à Arosa, a fait une chute mortelle au Weisshorn d'Arosa.

Cantons

ZURICH

Les Russes à Zurich. — De nombreux Russes gagnent actuellement leur vie à Zurich comme ouvriers. Ils se montrent, paraît-il, laborieux et appliqués. Ils sont légion surtout dans le troisième cercle urbain.

BERNE

La réforme fiscale. — On écrit de Berne aux *Neue Zürcher Nachrichten* que la nouvelle loi fiscale est vouée au fiasco, parce que le peuple n'admettra pas qu'on diffère encore l'institution du tribunal administratif qui doit protéger le contribuable contre le fisc et qui lui est promis depuis 10 ans par la constitution. En outre, les démocrates catholiques du Jura et la Volkspartei de M. Dürrenmatt rejetteront toute loi fiscale jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la proportionnelle.

LUCERNE

Grève générale à Hochdorf. — La grève des ouvriers de l'industrie métallurgique de Hochdorf, qui durait depuis quelques semaines, a pris une certaine gravité. La grève générale a été proclamée hier matin. Des incidents se sont produits et on redoute des désordres. En conséquence, le gouvernement lucernois a mis de piquet le bataillon 44 et l'escadron 22.

La grève générale à Hochdorf comprend environ 300 ouvriers qui appartiennent surtout à l'industrie du bâtiment et du bois. Les grévistes cherchent à entraîner les ouvriers de la fabrique de chocolat « Lucerna » et d'autres établissements. S'ils y réussissent, le nombre des grévistes serait d'environ 400 à 500.

---

39 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LE Coffre-fort vivant

Par Frédéric MAUZENS

W. K. Alker adjurait Cruchat de patienter au moins quelques semaines encore. Le brocanteur ne répondait pas ; il marchait lourdement en se dandinant, les mains dans les poches, sa figure plate et jaune sans plus d'expression que celle d'un sourd. L'ardeur de l'Américain se brisait contre cet entêtement de brute.

Je me concertais à voix basse avec Plaisance.

Nous tournâmes, au petit bonheur, entre le Post-Office et cette bâtisse de trente étages que m'avait montrée l'imprésario. Les maisons géantes se succédaient. Nous tournâmes encore une fois, et virues une prodigieuse passerelle métallique qui s'allongeait indéfiniment et disparaissait au loin dans la fumée. Des trains, des tramways, des camions la sillonnaient avec un bruit d'enfer, et une cohue de piétons montait et descendait.

W. K. Alker interrompit son discours à Cruchat pour annoncer :

— Le Brooklyn Bridge ! Deux kilomètres de long, vingt-six mètres de large, quarante de hauteur !

Nous suivîmes la foule. Bientôt nous eûmes le fleuve sous nos pieds. Tout autour de nous les convois effrénés faisaient un vacarme effroyable, et en bas, au fond de l'abîme, des paquebots passaient.

Ce pont de cauchemar nous conduisit à une ville de maisons plus basses, plus pauvres surtout, et affreusement tristes avec leurs façades d'un rouge noirâtre et percées de fenêtres à guillotine.

Plaisance et moi regardions les petits écriteaux plantés au-dessus des portes.

— *Furnished rooms to let*, lus-je sur l'un d'eux. Chambres meublées à louer.

— Demandons-nous ? fit mon cousin.

— Autant là qu'ailleurs.

La concierge nous fit monter au second. Une dame âgée, dont les cheveux tombaient en tire-bouchons d'argent autour d'une figure de vieil ivoire, nous montra deux chambres communiquant entre elles et ayant une entrée particulière.

— Il n'y a pas autre chose à louer dans la maison ? demmanda Plaisance. Je traduisis.

— Non, répondit la dame.

La première des deux pièces donnait sur le palier. Nos compagnons, arrêtés au haut de l'escalier, écoutaient par les portes restées ouvertes. Plaisance alla à eux et dit :

— Monsieur Cruchat, nous restons ici. Vous voudrez bien passer dans une semaine pour prendre notre réponse.

— Ch'est convenu.

— Je vous salue.

Et mon cousin revint et ferma la porte. Quelques instants après, nous entendîmes nos compagnons redescendre.

— Mangerez-vous dehors ? demanda la propriétaire.

Je consultai Plaisance et répondis :

— Cela dépendra. Faites-nous toujours à déjeuner.

La vieille dame nous laissa. Nous nous approchâmes de la fenêtre à guillotine.

Ces messieurs étaient sur le trottoir d'en face. Ils discutaient avec animation.

De grosses gouttes de pluie commençaient à tomber. Elles s'écrasaient en étoiles noires sur le pavé gris.

— Pourvu que Cruchat ne nous fasse pas arrêter tout de suite ! dis-je.

— Qu'y gagnerait-il ? fit Plaisance. Evidemment, tant que tu serais en prison, il n'aurait rien à craindre pour son Nicot qui serait, là, bien à l'abri des voleurs et de toi-même. Mais il aimerait encore mieux l'avoir tout de suite. Aussi ne portera-t-il plainte qu'après t'avoir laissé bien réfléchir, et si tu restes décidément insensible à ses menaces.

Les gouttes de pluie se multipliaient. A l'endroit même où stationnaient les quatre hommes, s'ouvrait un de ces bars populaires, décorés du nom de *saloon*, comme j'en avais vu à Los Angeles. Ils y entrèrent et parlèrent au patron, tout en continuant à guetter à travers les vitres.

— S'il y avait une double issue à la maison ? fit tout à coup Plaisance.

— Quelle maison ?

— Celle où nous sommes.

— Loustau a dû déjà se renseigner là-dessus. Puisqu'il reste si tranquillement devant, c'est sans doute que nous ne pouvons pas filer par derrière.

Nous appelâmes cependant la propriétaire et je l'interrogeai avec adresse. Elle nous apprit que l'immeuble était adossé à un mur d'usine et n'avait d'ouvertures, portes ou fenêtres, que sur la rue.

— Bon ! fit Plaisance. Ce n'est toujours pas d'ici que nous nous sauverons !

Nous nous étions installés dans une impasse.

— Si nous allions ailleurs ? proposai-je.

— Nous verrons. En attendant, nous nous promènerons le plus possible, car c'est encore dehors, au milieu de la foule, qu'on s'esquive le mieux.

A midi, la propriétaire nous apporta une soupe aux coquillages, des huîtres frites, des pommes de terre bouillies et un morceau de *corned beef*. Du lait et de l'eau glacée arrosèrent ce lunch américain que Plaisance trouva abominable. Nous nous levions de table, l'un après l'autre, pour aller jeter un coup d'œil par la fenêtre. La face plate de Cruchat restait obstinément collée aux vitres du *saloon*, mais W. K. Alker, Loustau et le baron, sans doute en train de déjeuner, n'étaient plus là. A une heure et demie nous constatâmes la disparition de l'Auvergnat ; l'inspecteur avait pris sa place. La pluie tombait toujours.

Nous passâmes la journée à regarder ainsi dans la rue. Nous vîmes, vers trois heures, W. K. Alker s'en aller.

Un peu avant six heures la pluie cessa, mais le ciel resta sombre et l'on n'y voyait plus assez pour distinguer nos gardiens embusqués dans le débit. Celui-ci, bientôt, flamboya de tous ses becs de gaz, et l'épaisse silhouette de Cruchat se dessina en ombre chinoise sur les vitres. L'Auvergnat était de faction.

Les réverbères s'allumaient le long de la rue. La propriétaire nous apporta une lampe.

— Puisque le temps s'arrange, dit Plaisance, nous sortirons ce soir pour aller chercher ma malle au Waldorf.

On frappait à la porte donnant sur le palier. Mon cousin alla ouvrir. C'était un monsieur élégant, jeune et bien Américain avec sa figure glabre, au profil napoléonien comme celui d'Alker, et dont les grands yeux noirs disaient la descendance des premiers colons califoraiens. Il avait à la main un sac en cuir de porc.

— MM. Mathias Bernard et Plaisance ? fit-il en entrant.

— A qui avons-nous l'honneur de parler ? demanda mon cousin.

— Max Dearly.

Ce bel échantillon de la race des Etats-Unis était un Parisien pur sang !

Je poussai une chaise vers notre visiteur.

— Que désirez-vous, Monsieur ? reprit Plaisance.

— Voici. Je joue ce soir, au Vaudeville, *le Coffre-Fort vivant*.

— Nous savons cela.

— Et l'homme que je dois incarner se trouvant à New-York, j'en profite pour venir l'étudier. Vous êtes, comme moi, Messieurs, entre les mains d'un imprésario. Nous sommes donc presque camarades. D'autre part, ma pièce et vos conférences se font réciproquement de la réclame. Dans ces conditions, j'ai pensé pouvoir me présenter ici...

— Mais, fit Plaisance, comment diable nous y avez-vous dénichés ?

— Très simplement. J'ai été tout à l'heure au Waldorf-Astoria prier W. K. Alker de m'introduire auprès de vous dans le sous-sol de la Safe Deposit Co. Et il m'a donné votre nouvelle adresse. Il semblait bien préoccupé. Je lui ai demandé pourquoi vous aviez quitté ce cachot, qui faisait si bien dans le paysage, et il a levé les bras au ciel sans répondre...

Plaisance ne répondit pas davantage à la question indirecte. L'heure du dîner et de notre sortie approchait. Ce n'était pas le moment d'entamer un chapitre de confidences d'ailleurs inutiles.

Max Dearly posa son sac sur la cheminée, que surmontait une glace, et l'ouvrit. C'était un nécessaire de toilette. Puis il prit la lampe et la mit à côté du sac.

— Monsieur Bernard, dit-il, seriez-vous assez aimable pour vous approcher ?

J'obéis et la glace refléta, l'un près de l'autre, nos deux visages fortement éclairés.

— Je vais faire ma tête avec le modèle sous les yeux, reprit l'acteur en fouillant dans son nécessaire.

Et à grand renfort de poudres et de pâtes, à coups de crayons, de pinceaux, d'estompe, de patte de lièvre et de ciseaux, pendant un quart d'heure il dessina, coloria, combla des creux, creusa des rides, changea la coupe de ses cheveux et celle d'une fausse moustache qu'il s'appliqua sous le nez... Puis, il baissa l'abat-jour de la lampe et recula dans la pénombre. Plaisance et moi restâmes stupéfaits. Max Dearly était mon frère jumeau, du moins quant à la tête, car la cambrure du corps et la vivacité des mouvements révélait le jeune homme. Tout à coup il fléchit, les épaules légèrement voûtées, le jarret détendu, et fit quelques pas. Nous faillîmes crier. Je me voyais marcher. L'acteur, en une seconde, s'était vieilli de trente ans.

(A suivre.)

Jusqu'à lundi soir, à 5 h., on ne signalait pas de nouveaux désordres ; ceux qui ont eu lieu ont été provoqués par un conflit entre des ouvriers et un patron.

La saison des étrangers. — La circulation des étrangers a considérablement augmenté depuis quelques jours à Lucerne. Les bateaux du lac des Quatre-Cantons ont transporté dimanche 31,432 personnes, chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici pour une seule journée.

SCHAFFHOUSE

Le budget des cultes. — Le Grand Conseil vient de terminer sa session estivale. Entre autres tractanda liquidés par l'assemblée, il convient de noter la nouvelle loi sur le traitement des pasteurs qui va être soumise à la sanction du peuple. C'est une loi qui a pour but unique de satisfaire aux désirs des ministres protestants, mais qui, d'autre part, dans l'embrouillamini politico-religieux actuel, signifie plutôt un pas en arrière. Le traitement des pasteurs y est fixé à 3000 ou 3200 fr. Mais le fonds des églises, qui date de la *Réformation, ne suffit pas à* faire face à cette nouvelle dépense. Ce qui manque, une centaine de mille francs, sera pris dans la bourse du fisc, alimentée par les contributions et des catholiques et des protestants, alors que la paroisse catholique romaine de Schaffhouse ne reçoit pas un sou de l'Etat pour ses *dépenses* du culte.

Sans doute, une partie des communes protestantes doit contribuer pour une légère part au traitement de ses pasteurs. Mais la nouvelle loi fournit à ces communes le moyen de se libérer de cette charge en versant au fonds ecclésiastique une somme fixée par la loi. Cette libération est facultative, et ainsi, au point de vue juridique, rien n'est changé à la situation antérieure. On ne sait si les communes ont des droits sur le fonds des églises ou si ce fonds appartient à l'Etat.

A supposer que la loi soit adoptée par le souverain, l'espoir de voir intervenir une solution franche et nette dans les questions de droit ecclésiastique doit être pour longtemps abandonné. Et les catholiques n'ont aucune perspective d'être un jour libérés de leur contribution à l'entretien du culte protestant.

VAUD

La fièvre aphteuse. — Huit nouveaux *cas de fièvre aphteuse ont été* signalés dans une écurie de Treycovagnes, district d'Yverdon.

VALAIS

Les ascensions. — L'ascension du Grand-Combin, 4317 mètres, vient d'être faite par M. Jackon de Westfiets Stamdorf, accompagné du guide Louis Bessard, de Châbles.

Parti de l'hôtel du Grand-Combin à Fionnay, le 19 juillet, à 4 heures de l'après-midi, pour coucher à la cabane de Panossières, ils en repartirent à 2 h. 15 du matin pour arriver au sommet à 8 h. 50.

L'état de la neige était très bon. Il est, du reste, exceptionnel que cette ascension se soit faite en si peu de temps.

Avec un ciel sans nuage, la vue était grandiose et de toute beauté.

Il faisait cependant froid, et après un quart d'heure d'admiration, la descente s'est faite en six heures.

GENÈVE

«Peuple» contre «Peuple». — Les socialistes genevois sont divisés en deux groupes : le groupe Triquet et le groupe Sigg. Ce dernier groupe a un journal : *Le Peuple suisse*. Le groupe rival va en fonder un : Le *Peuple de Genève*.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Le crime de Soleilland. — L'effroyable bandit qui, en janvier dernier, à Paris, assassina la petite Marthe Erbelding, rend compte aujourd'hui devant le jury de la Seine de son abominable forfait. Les *débats ont commencé* hier lundi. Soleilland ne manifeste pas beaucoup d'effroi, car il sait qu'on ne guillotine plus en France, et il escompte déjà l'instant où — condamné à perpétuité — sa femme ira le rejoindre au bagne.

Les drames des airs. — L'escadre de l'amiral russe Jessen a rencontré, flottant *en haute mer*, dans les environs d'Helsingfors, le ballon militaire qui avait quitté *vendredi le parc aéronautique de Tsars*koie Sélo et qui avait à son bord quatre officiers. On croit que les aéronautes ont péri. Malgré cela des torpilleurs explorent activement le littoral.

Le feu dans une mine. — Un grand incendie a éclaté dans *une mine de soufre* de Girgenti, en Sicile. On craint que 50 ouvriers, qui travaillent dans la mine, ne soient étouffés.

Noyade. — Trois jeunes filles d'Ancône (Italie), s'étant trop éloignées du rivage en prenant un bain de mer, furent emportées par les vagues et se noyèrent.

SUISSE

Les accidents sur la ligne du Simplon. — On nous écrit :

Dimanche, vers 8 h. du soir, la gare de Brigue était informée télégraphiquement par celle de Viège, que l'express Milan-Paris, n° 214, arrivant à Lausanne à 10 h. 21 minutes, avait tamponné un homme entre ces deux stations. On organisa aussitôt un train spécial, qui partit de Brigue vers 9 h. Arrivé au km. 141, près du passage à niveau de la Gamsa, on découvrit le cadavre d'un individu, paraissant âgé de 55 à 60 ans et qui fût reconnu pour être un paysan de Mund, village du district de Brigue, situé au-dessus de la vallée du Rhône. L'infortuné portait plusieurs blessures à la tête et avait dû être tué sur le coup. On suppose qu'il a voulu suivre la voie ferrée pour regagner son domicile et que, atteint de surdité, il n'a pas entendu arriver le train. Les convois marchent d'ailleurs à toute vitesse à cet endroit.

— Voici encore un renseignement complémentaire sur le terrible accident qui s'est produit le 16 juillet dans le tunnel du Simplon, et que vous avez relaté. Le cadavre de M. Chiesa a été découvert par le garde-voie faisant le parcours d'Iselle à la station du tunnel, et c'est lui qui a fait au train n° *213 les signaux d'arrêt. On se* figure aisément la commotion qu'a dû subir le brave employé, se trouvant seul avec un corps mutilé, dans la nuit du tunnel. Aussi, depuis ce jour, ils sont deux garde-voies qui circulent ensemble du côté sud du grand tunnel.

Une bâtisse effondrée. — La petite *commune de Veisonnaz, dans le district de* Sion, qui domine la gorge de la Prinze à droite, d'une altitude de 1235 m., avait fait partie jusqu'ici de la paroisse de Nendaz, dans le district de Conthey. Mais, à l'instar de toute bourgade qui se respecte, elle a résolu d'avoir son église à elle. Celle-ci est en pleine activité de construction. Bientôt son clocher dominera crânement du haut de *son plateau et la ville de Sion et même* l'église mère de Nendaz.

Malheureusement ce louable effort des habitants a failli, mercredi dernier, coûter la vie à plusieurs personnes. Vers trois heures de l'après-midi, un des poteaux supportant les échafaudages de l'édifice étant venu à s'écarter sur le terrain amolli par de récentes pluies, un pont et un escalier s'effondrèrent, *emportant toute leur charge*. Quatre hommes se trouvèrent pris parmi les matériaux que le pont supportait. Ce sont MM. Fragnière, ancien président de Veisonnaz ; Combi, entrepreneur, Tessinois, et deux ouvriers, un Tessinois et un Valaisan. Trois d'entre eux ont été emportés sans connaissance. M. Fragnière, qui est âgé de 60 ans, avait une fracture à la base du crâne et de nombreuses *contusions ; M. Combi* plusieurs côtes fracturées avec un poumon perforé et un emphysème sous-cutané.

Les deux ouvriers s'en tirent avec des blessures plus ou moins graves, mais sans danger apparent pour leurs jours.

Accident. — Hier lundi, à midi, près du cimetière de Schosshalde, à Berne, un voiturier a eu la tête écrasée par son char, alors qu'il tentait de serrer le frein.

Tristes vacances. — Un garçon de Berne, âgé de 13 ans, maladif, s'était rendu, les classes finies, à Täuffelen, pour y passer les vacances. Jeudi dernier, il y aidait son grand frère à réparer un banc, lorsqu'une esquille de bois l'atteignit à la tête, lui brisant un verre de ses lunettes. Un éclat pénétra dans l'œil et blessa si grièvement cet organe qu'il fut nécessaire d'en faire l'ablation.

Le pauvre garçon est en ce moment en traitement à la clinique ophtalmique de Berne.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. — (*Séance du 19 juillet* 1907). — Le Conseil nomme M. Pasquier, Joseph, préposé aux poursuites, à Bulle, notaire cantonné dans le district de la Gruyère.

— Il accepte la démission de M. Alfred Weitzel, secrétaire de la Direction de l'Instruction publique, pour le 31 juillet courant, avec remerciements pour les longs et excellents services rendus.

— Il ratifie les décisions prises par l'assemblée des contribuables de Remaufens, tendant : 1° à canaliser les eaux des sources que cette commune possède au Petit-Mology, contrefort du Moléson, en vue de l'alimentation de la localité et de l'établissement d'hydrants ; 2° à contracter un emprunt en compte courant de 180,000 fr. pour le payement de ces travaux.

Le Conseil approuve, en même temps, le projet technique de cette entreprise.

— Il approuve les nouveaux plans et cadastres de la commune de Formangueires.

— Il autorise la commune de Hauteville à reconstruire deux ponts sur le ruisseau des Branches.

Distinction. — Le Jury supérieur de l'exposition internationale de Milan *vient de décerner* à M. B. Collaud, chef de service au Département de l'Agriculture, un diplôme de collaboration avec médaille d'argent, pour l'exposition scientifique qu'il a organisée en qualité de gérant de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire.

Le baccalauréat ès-sciences-commerciales pour jeunes filles. — Nous avions déjà, dans le canton de Fribourg, le baccalauréat ès-sciences commerciales pour les jeunes gens ; le Conseil d'Etat, complétant cette organisation, vient de créer un *diplôme analogue* pour les jeunes filles.

Pour la première fois, les épreuves de cet examen ont été subies la semaine dernière. Les épreuves écrites ont eu lieu mardi, mercredi et jeudi ; les épreuves orales samedi après midi. A l'examen oral, M. Junod représentait le Département fédéral du commerce. Deux candidates se sont présentées : Mlles Koller, de Fribourg, et Zehnder, de Saint-Gall, élèves de l'Ecole supérieure de commerce des jeunes filles de Fribourg.

Toutes deux ont passé de bons examens et ont été reçues ; Mlle Koller a même obtenu la mention « très distinguée » qui est la note la plus élevée.

Ces résultats montrent la valeur de l'enseignement donné à l'Ecole supérieure de commerce des jeunes filles de Fribourg. Cette école, nos lecteurs le savent, a été récemment fondée par l'Etat de Fribourg et elle est subsidiée par la Confédération. Nous croyons devoir appeler sur elle l'attention des parents, désireux de faire donner à leurs filles une formation professionnelle qui les mette à même de trouver une place *dans le commerce, l'industrie ou* les sociétés financières. Ajoutons que si, à l'Ecole supérieure de commerce des jeunes filles, on fait une très large part à la formation technique, on n'y néglige point cependant la culture générale, et en particulier la culture littéraire qui convient si bien à la nature féminine.

Doctorat. — M. Franz Freuler, vice-président de la Société des Etudiants suisses, vient de passer ses examens de doctorat à la faculté de droit de notre Université avec la mention *magna cum laude*.

Recrutement militaire. — Résultat de la visite sanitaire à Bulle, le 22 juillet (première journée du district de la Gruyère : Sales, Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Vuadens, Vaulruz, Bulle, La Tour-de-Trême et Morlon) :

	Hommes examinés	Aptes	Renvoyés à 1 an	Renvoyés à 2 ans	Exempt. absolus
Recrues	73	35	8	1	29
Ajournés	6	1	—	—	5
Incorporés	22	6	1	—	15
	101	42	9	1	49

Moyenne de l'aptitude au service (recrues et ajournés) : 45,6 %.

Promotion. — Le capitaine Victor Nicolet, de *Villarimboud, domicilié à* Sainte-Croix (Vaud), a été promu au grade de major des troupes sanitaires (médecins), et maintenu parmi les officiers à la disposition du Conseil fédéral en vertu de l'art. 58 de l'organisation militaire.

A Morat. — M. Rodolphe Ruprecht, directeur de la fabrique de cartonnage, candidat du parti radical, a été élu dimanche conseiller communal en remplacement de M. Vonderweid. Le parti démocratique s'est abstenu. 229 électeurs sur 450 sont allés au scrutin. M. Ruprecht a obtenu 218 voix. Il y a eu 11 bulletins blancs.

Une dérobade. — Le *Peuple* de ce matin déclare qu'il ne répondra pas à notre demande d'éclaircissements touchant le vote de l'Union ouvrière de Fribourg relatif à la préparation de la grève générale dans le canton.

C'est l'aveu que l'Union ouvrière s'est livrée à une pure fanfaronnade et qu'elle est incapable de justifier le vote en question.

Course scolaire. — Les plus grands parmi les élèves de l'orphelinat de Fribourg ont fait les derniers jours de la *semaine passée* une belle course alpestre dans la Haute Singine et la Gruyère. Du Lac Noir au Kaiseregg et à Bellegarde, et de Bellegarde à la chaîne des Morteys, avec descente sur Charmey, Broc et *Bulle, il y a des grimpées dignes de* jarrets de seize ans.

La culture de l'asperge à Chiètres. — Le *Berner Tagblatt* annonce qu'une société par actions est en voie de formation à Chiètres pour la culture de l'asperge. Le capital social serait de 90,000 francs, dont 80,000 seraient affectés à l'achat des cultures de M. le pasteur Schaffner et le reste, 10,000 fr., à la mise en train de l'exploitation. M. le pasteur Schaffner s'inscrivant d'ores et déjà pour une prise de 60 actions de 500 fr., il reste à souscrire 120 actions.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la *ville de Fribourg durant la semaine du* 14 juillet au 21 juillet :

Suisse, 376 ; Allemagne, 76 ; Angleterre, 14 ; Autriche-Hongrie, 25 ; Amérique, 19 ; Asie, 1 ; Belgique, 7 ; Danemark, 1 ; France, 189 ; Italie, 41 ; Russie, 21 ; autres pays, 1.

Total : 771.

Assurance contre la grêle. — En raison de l'état orageux de la présente année, il est recommandé aux agriculteurs d'assurer leurs récoltes contre la grêle.

L'Etat encourage cette assurance par une subvention du 20 % du montant des primes ainsi que par le paiement des frais de police.

Une profession lucrative. — Samedi après midi, ont eu lieu à Cousset les enchères publiques pour la location de la pinte communale de cette localité. Les deux dernières mises ont *atteint l'invraisemblable chiffre de* 5700 et 5680 fr., mises qui sont tenues respectivement par MM. Zosso, de la Singine, et Mollard, de Noréaz. L'adjudication définitive aura *lieu dans les dix* jours qui suivent la mise.

Bulletin sanitaire du bétail. — Du 13 au 20 juillet sont survenus les cas ci-après :

Charbon symptomatique : Plasselb, une génisse périe au Schweinberg ; *Albeuve*, deux génisses péries « En Ecossalles ».

Rouget et pneumo-entérite du porc : Wünnewyl, 5 porcs péris et 9 suspects ; *Châtel-Saint-Denis*, 1 porc péri et 2 suspects ; *Semsales*, 2 porcs péris et 2 suspects.

Amende : Une de 5 fr. pour certificat de santé irrégulier.

DERNIER COURRIER

Italie

On télégraphie de Rome au *Temps* :

Les influences siciliennes et maçonniques *agissent activement dans la presse* pour peser sur la décision de la Haute Cour en faveur de la liberté, au moins provisoire, de Nasi et cherchent à prouver que son arrestation viole les prérogatives de la Chambre.

Autriche

M. Lueger, le chef des chrétiens sociaux d'Autriche, a fait à la Chambre des députés la proposition de voter une somme de cent millions comme première mise de fonds pour l'institution de l'assurance de la vieillesse et de l'invalidité, à titre de commémoration du soixantième anniversaire du couronnement de François-Joseph.

Corée

Le nouvel empereur habitera le palais *du Nord à Ping-Yang. Mais il se peut*, suivant un télégramme de Tokio au *Daily Telegraph*, qu'il ne l'occupe pas longtemps, son incapacité pouvant décider les Japonais à lui demander également *d'abdiquer. Le protectorat japo*nais se transformerait alors en prise de possession effective. Le premier acte du nouveau souverain a été de proclamer un édit ordonnant le châtiment des délégués coréens à La Haye. Ceux-ci n'essayeront certainement pas de retourner en Corée et continueront de *protester en Europe*, et surtout en Amérique, contre la mainmise du Japon sur leur pays.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La catastrophe du « Columbia »

San Francisco, 23 juillet.

Le capitaine du *Columbia* a péri avec le bâtiment, dans la collision avec le *San Pedro*.

Tout le monde, à bord, excepté la vigie et l'officier de quart, était *couché au moment* où la collision se produisit. L'officier de quart vit tout à coup surgir du brouillard le *San Pedro*. Les sirènes sifflèrent. Les pilotes des deux navires firent des efforts désespérés pour empêcher la collision. Le *San Pedro* fit dans le bossoir d'avant du *Columbia* une immense trouée par laquelle l'eau se précipita. Les sonneries et les sifflets d'alarme retentirent. Les passagers terrifiés cherchèrent dans une mêlée confuse à atteindre le pont, mais en 5 minutes le *Columbia* était englouti.

Un radeau de sauvetage fut immédiatement jeté à la mer, mais peu de passagers purent se sauver. Toutes les femmes périrent.

On évalue le nombre des morts à 150. Le vapeur *Roanoke* rapporte de nombreux cadavres.

La crise coréenne

Tokio, 23 juillet.

Un télégramme de Séoul parle d'intrigues au palais. Il est question de complots et de conspiration. L'accession du nouvel empereur au trône a augmenté la jalousie entre sa mère et celle du prince Yeng qui, chacun, ont de nombreux partisans. Le mécon*tentement se répand rapidement*. On s'attend à des émeutes dans toute la péninsule.

Séoul, 23 juillet.

Tous les soldats japonais sont employés à la garde des casernes des *troupes coréennes. On a posté* des sentinelles auprès des maisons des faubourgs habitées par des étrangers qui avaient reçu des lettres anonymes de menace.

Un grand nombre de gens se sont réfugiés dans le quartier des étrangers. On n'attend pas des renforts de troupes japonaises avant le 24.

Séoul, 23 juillet.

Les personnes arrêtées pendant la nuit sous inculpation de complot contre le trône sont 4 officiers coréens, un ancien homme d'Etat, le ministre de la maison impériale et le grand chambellan de l'ancien empereur.

Séoul, 23 juillet.

Deux villas appartenant à des membres révoqués de l'ancien cabinet ont été incendiées hier soir lundi.

Le bruit court que trois croiseurs sont en route pour Chemulpo.

La découverte d'un complot contre le trône a amené l'arrestation pendant la nuit et au point du jour de plusieurs personnages importants.

Le marquis Ito déclare catégoriquement que le Japon n'est pour rien dans ces arrestations.

Tanger, 23 juillet.

Les nouvelles de Mac Lean sont moins bonnes. Erraissouli aurait refusé de recevoir le shérif d'Ouezzan, déclarant ne vouloir traiter qu'avec les puissances européennes, le sultan l'ayant trop berné. Erraissouli exige sa reconnaissance comme gouverneur des vastes territoires aux alentours de Tanger.

Tanger, 23 juillet.

L'influence d'Erraissouli sur les tribus voisines des H'Mass paraît plus grande que celle du shérif d'Ouezzan. Celui-ci n'a pas pu obtenir leur concours pour la mise en liberté du caïd Mac Lean et est rentré à Alcazar. On croit maintenant qu'il faudrait procéder militairement dans les régions habitées par les H'Mass pour intimider les tribus et leur faire comprendre la grande puissance du sultan.

Athènes, 23 juillet.

Des nouvelles de source autorisée et venant de La Canée annoncent la formation d'un nouveau cabinet crétois sous la *présidence de M. Logiadis.*

Berlin, 23 juillet.

Dans un café de Berlin, un jeune homme a tué une jeune fille d'un coup de revolver.

Carlsruhe, 23 juillet.

L'avocat Hau, accusé d'avoir assas*siné sa belle-mère, Mme Molitor, dans* un guet-apens, a été condamné à mort.

Johannesbourg, 23 juillet.

Les grévistes s'efforcent de faire contre mauvaise fortune bon cœur bien qu'aujourd'hui la seule question qui soit discutée soit celle de la réintégration des ouvriers. Les grévistes de la mine Comet ont accepté hier lundi les conditions des patrons et se munissent de billets leur donnant le droit de travailler à mesure que les accords interviennent.

Les grévistes de la mine Germiston continuent le chômage parce *qu'ils* espèrent une intervention du général Botha en leur faveur aux fins d'obtenir qu'ils soient réengagés aux anciennes conditions.

Berne, 23 juillet.

Les recettes des douanes se sont élevées, en juin 1907, à 5,727,950 fr. contre 5,055,250 fr. en juin 1906, soit un excédent en 1907, de 672,000 fr. Pour le premier semestre de 1907, les recettes ont été de 33,980,500 fr. contre 26,578,500 fr. dans la période correspondante de 1906, soit un excédent, en 1907, de 7,402,000 fr.

Reichenbach, 23 juillet.

L'Ecole centrale, sous le commandement du colonel Audéoud, a quitté Thoune ce matin pour effectuer une marche en montagne. Elle est arrivée ici ce matin, par le premier train ; depuis là, elle se rendra par le Kiental à la Bundalp, où les cantonnements seront pris pour la nuit. Demain mercredi, elle passera le Hohtürli pour descendre sur le lac d'Oeschinen.

Lucerne, 23 juillet.

On mande de Hochdorf, au sujet de la situation créée par la grève générale, qu'il ne s'est pas produit de désordres hier soir lundi et ce matin. La troupe est entrée en service, au nombre de 150 hommes.

Une tentative de conciliation, faite par M. de Schumacher, conseiller d'Etat, est restée sans résultat.

Les ouvriers métallurgistes en grève renoncent à leur revendication primitive et à l'introduction de la journée de 9 ½ heures et ne réclament plus que la reprise de tous les ouvriers grévistes, tandis que les patrons en *veulent exclure deux hommes de con*fiance des ouvriers grévistes.

Le secrétaire ouvrier Koch, de Lucerne, est arrivé à Hochdorf pour chercher à concilier les partis.

BIBLIOGRAPHIE

GEOFFROY AUSTIN, par *P. A. Sheehan*. Roman. In-12, 3 fr. 50. — (P. Lethielleux. Editeur, 22, rue Cassette, Paris VIme).

Le curé irlandais, dont *Mon nouveau vicaire* assura naguère le succès en Angleterre, en Amérique et en France, poursuit, sous forme de roman, ses études de mœurs irlandaises. Avec *Geoffroy Austin* il nous transporte dans un collège de la verte Erin et, vigoureusement, il fait la critique de certains collèges catholiques d'Irlande. Dans ces hautes écoles les professeurs sont intelligents, bons, dévoués, pleins d'enthousiasme *pour la science ; mais il leur manque* l'essentiel : ils ne forment que des intelligences, ils cultivent des esprits, ils ne forgent pas des caractères et les âmes. Aussi les élèves se distinguent-ils en trois groupes : ceux qui souffrent, ceux qui se contentent d'être des cerveaux pensants, les autres de beaucoup les plus nombreux suivent « les sentiers fleuris de la Nature ».

Le thème est « illustré » par les scènes très vivantes, les descriptions sobres et vigoureuses propres à Sheehan. Voilà bien la grandeur sauvage des côtes d'Irlande, de l'Océan se ruant, terrible, à l'assaut d'une terre désolée ; voilà bien les nuages d'encre traînant sur les eaux, les vagues monstrueuses pressées, heurtées, chevauchant avec fracas les unes sur les autres pour démanteler plus tôt le granit abrupt.

Souffle d'idéal, amour des choses élevées, peinture de mœurs et de paysages, le lecteur retrouve toutes ces qualités dans *Geoffroy Austin*. Ce que devient le héros au sortir de Mayfield, le volume qui fait suite, *Succès dans l'échec*, nous l'apprendra.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

19 *juillet.* — Bongard, Léon, fils d'Alphonse, charpentier, d'Ependes, et d'Adèle, née Ducotterd, rue du Progrès, 7.

21 *juillet.* — Jonin, Eugène, fils de Joseph, employé au F. M. A., de Chandon, et de Marie, née Philippona, Neuveville, 88.

Betschen, Hélène, fille d'Adolphe, négociant, de Reichenbach, Berne, et de Lina, née Gerber, rue du Pont-Suspendu, 94.

DÉCÈS

21 *juillet.* — Grand, née Brulhart, Marie, veuve de Nicolas, de Romont, 78 ans, Asile des vieillards.

Calendrier

MERCREDI 24 JUILLET

Ste CHRISTINE, vierge et martyre

En haine du christianisme, son père la fit battre de verges, puis jeter dans une chaudière d'huile bouillante, d'où elle sortit saine et sauve. Elle mourut enfin percée de flèches, l'an 300. Ses reliques sont vénérées à Palerme, en Sicile.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642m

Longitude Est Paris 4° 49' 16". Latitude Nord 46° 47' 38

Du 23 juillet 1907

BAROMÈTRE

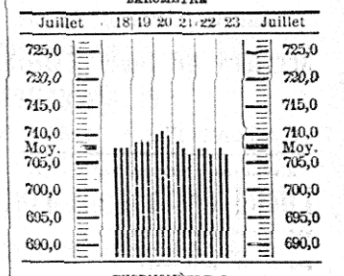

THERMOMÈTRE C.

Juillet	18	19	20	21	22	23	Juillet
8 h. m.	16	15	13	16	13	15	8 h. m.
1 h. s.	19	20	19	22	21	21	1 h. s.
8 h. s.	21	21	22	22	21		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	100	83	90	75	90	90	8 h. m.
1 h. s.	83	75	75	67	67	67	1 h. s.
8 h. s.	48	54	54	54	48		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 24°

Température minimum dans les 24 heures 9°

Eau tombée dans les 24 heures — mm.

Vent { Direction S.-O. ; Force léger

Etat du ciel clair

Sarine au Pont de Saint-Jean : hauteur, m. 1,50.

Température : 14°

Etat de l'eau : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 heures du matin, le 23 juillet.

Paris	15°	Vienne	12°
Rome	22°	Hambourg	13°
Pétersbourg	13°	Stockholm	11°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 23 juillet, à 7 h.

Genève	15°	Bâle	14°
Lausanne	13°	Lucerne	15°
Montreux	7°	Lugano	17°
Neuchâtel	16°	Zurich	14°
Berne	14°	Coire	16°

Très beau temps calme dans toute la Suisse.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 23 juillet, midi.

Faible bourrasque s'approche. Toujours plus de nuages. Pluies d'orage.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

2 + 2 = 5

Exemple : 2 tubes de Seccotine + 2 autres tubes de cette excellente colle font 5 heureux ; d'abord les 4 acheteurs (qui seront enchantés des services que cette colle leur rend) et ensuite le marchand (qui sait que ses clients reviendront parce qu'il leur a vendu un article dont ils seront enchantés). La Seccotine porte un drapeau de garantie Rouge-Blanc-Bleu. 2868

N'achetez aucune Soie

sans demander auparavant les échantillons de nos hautes nouveautés garanties solides.

Spécialités : **Etoffes de soies et velours** pour toilettes de mariage, de bal, de soierie et de ville, ainsi que pour **blouses, doublures,** etc., en noir, blanc et couleur, de 1 fr. 10 à 17 fr. 50 le mètre.

Nous vendons **directement aux particuliers** et envoyons à domicile, **franco de port,** les étoffes choisies. 2615

Schweizer & Cie, Lucerne K74

Exportation de Soieries.

E. WASSMER

Fribourg

commerce de fer & quincaillerie

Fers en toutes dimensions, **fers de construction, tuyaux** en fer étiré, fers blancs, tôles noires, plombées, zinguées et étamées. Zinc, plomb, cuivre.

Acier fondu, acier corroyé, acier de terre, acier pour barres à mines.

Verres à vitres en gros, ciment de fenêtres.

Machines à coudre PFAFF.

Machines agricoles. Faucheuses Mac CORMICK.

Pièces de rechange pour faucheuses.

Outillages pour travailler le bois et les métaux. Installation de forges.

Ferrementes de bâtiments et de meubles. Clouterie, boulons, vis en tous genres. Cordes.

Fourneaux buanderie, tuyaux de fourneaux, bascules et balances, poids et mesures.

Grillages galvanisés, ronces artificielles, pompes à puits, pompes à purin, robinets de creux à purin.

Machines pour l'économie domestique.

Ustensiles de cuisine et de ménage, en fer, fonte inoxydée, en émail, en fer battu, airain, laiton, aluminium.

Lampes, brosses, balais, coutellerie.

Services de table CHRISTOFLE & Cie et ordinaires.

GARANTIE. — PRIX MODIQUES.

A vendre ou à louer, pour le 25 juillet 1907

l'Hôtel de la Croix-d'Or, à Surpierre

avec grange, écurie, beau jardin.

S'adresser à **J.-J. Riedo,** à **Beauregard, route de Bertigny, N° 5,** à **Fribourg.** H 2824 F 2699

Manœuvres du 1er corps d'armée

Achat de bois à brûler

La fourniture d'environ 150 stères de bois à brûler nécessaire au détachement des subsistances du 1er corps d'armée, à **Payerne,** est mise au concours.

Les soumissionnaires devront adresser leurs offres franco, d'ici au **31 juillet 1907,** au soussigné.

Berne, le 18 juillet 1907. H 5415 Y 2876

Le commandant par int.
du détachement des subsistances Ier :
RŒTHLISBERGER, major.

Pour cause de décès, **à remettre** un

atelier de ferblanterie

bien éclairé, excellente position, clientèle assurée. 2891

S'adresser à **Mme veuve Guérin,** *au Varis, N° 23,* **Fribourg.**

AVIS & RECOMMANDATION

Le soussigné avise l'honorable public, l'ancienne et nouvelle clientèle, qu'il dessert, dès le 25 juillet, le

Café-restaurant du Funiculaire

FRIBOURG

Bonne consommation et service soigné.

Dimanche 28 juillet, dès 3 h. de l'après-midi

BONNE MUSIQUE

Se recommande, H 3035 F 2893-1142

Jules PERROUD.

Prières & Cérémonies
DES ORDINATIONS

traduites du Pontifical romain

à l'usage des Ordinants
et des fidèles qui assistent aux Ordinations

Prix : 60 cent.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

Dr WECK

de retour

A vendre un

PUPITRE

noyer, à deux faces, 8 tiroirs, tout neuf. Valeur : 250 fr., pour 180 fr. H 3019 F 2884

ARCARI,
Avenue de Pérolles, 13.

JEUNE HOMME

désirant se perfectionner dans la langue française, **demande place** auprès de personnes instruites, à la campagne. On exige *des leçons.*

S'adresser à **Aloïs Duss,** *Criblet, N° 9,* **Fribourg.** 2887

Abricots du Valais

extra, caissette 5 kg., 4 fr. 50; 10 kg., 8 fr. 50 franco. **Pour confitures,** 50 cent. le kg.

Alfred Dondainaz, Charrat (Valais).

Chasseurs !

A vendre un chien d'arrêt *Setter Laverach,* 4 ½ ans, dressage parfait. Jeune chienne d'arrêt, 7 mois, *Pointer anglais,* pédigrée. 2889

Ernest Castella,
à **Schmitten,** *gare.*

A louer, *au Petit Plan*

un appartement

de 3 chambres, cuisine et dépendances, ainsi qu'un logement de 2 chambres.

S'adresser à **M. Demarta,** peintre, *Avenue de Pérolles, N° 25,* **Fribourg.** 2892

Une maison de commerce de la place **demande** un 2856

jeune homme

de 14-16 ans, pour aider au magasin. Rétribution immédiate. Entrée au 1er août.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H3008F.

A LOUER

pour le 25 juillet, **un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Belle vue.**

S'adresser **rue du Père Girard, N° 4,** *1er étage.* 2787

Abricots par caissettes de 5 et 10 kg., 4 fr. 50 **extra** et 8 fr. 50. **Myrtilles,** 5 kg., 3 fr. **Poires,** le kg. 40 cent franco rembours. 2894

« Agricola », Martigny.

ON DEMANDE

une sommelière

à la **Cuisine Populaire,** *rue de l'Hôpital, 3.* H 3048 F 2896

A LOUER

pour le 25 juillet, le **4me étage** du bâtiment N° 18, avenue de Pérolles, comprenant 8 pièces et 2 chambres-mansardes. Eau et chauffage central à la charge des propriétaires.

Au rez-de-chaussée, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. Disponible de suite

S'adresser chez **MM. Week, Aeby & Cie,** ou au concierge.

On demande pour entrer de suite une jeune fille honnête et active, comme

fille de cuisine

S'adresser à la **Pension Joli-Site, Montreux.** 2879

A LOUER

dès le 25 juillet 1907, **Boulevard de Pérolles, Nos 7, 11 et 13,** plusieurs **appartements, un magasin,** deux sous-sol. Confort moderne.

Pour visiter, s'adresser au concierge, Nos 11 et 13, et pour traiter à **M. Rœmy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 2987 F 2838

Bonne tourbe

Guter Torf

per Fuder (par char)

22 fr. franco, Fribourg.

J.-H. Pfeifer, Guin.

A louer de suite un

APPARTEMENT

***comprenant 3 chambres,* une alcôve, une cuisine et mansarde.**

S'adresser au N° 146, rue du Tilleul. 2632

A LOUER

appartement de 4 chambres, cuisine, chambre de bains, cave, galetas, buanderie, lumière électrique. Prix modéré. 2861

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler Fribourg,* sous chiffres H3011F.

ON DEMANDE

une personne de toute confiance, comme cuisinière

S'adresser à **Mme de Wuilleret,** *6, Grand'Fontaine.*

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie

Fondée en 1858

Siège social : Lausanne, rue du Midi, 2

ASSURANCES

sur la vie humaine, d'après toutes les combinaisons.

ASSURANCES

vie et accidents combinées.

RENTES VIAGÈRES

Taux pour Fr. 100.— versés à
60 ans Fr. 9.— 70 ans Fr. 12.89
65 » » 10.84 75 » » 14.60

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à **M. A. DELLEY, rue du Tilleul,** à **Fribourg,** agent général pour le canton de Fribourg.

Masseuse. — Coiffeuse. — Manicure.

Mlle A. FRIEDEN

Avenue de la Gare, N° 5, Fribourg

Lavage de tête au Shampooing. Soins minutieux des cheveux.
Massages. — Soins modernes de la peau.
Bains de vapeur pour soins de beauté du visage.

Maladies des muscles (rhumatismes). Maladies des tendons. Maladies des articulations. Maladies des organes de la digestion, etc. Soins consciencieux d'après les prescriptions du médecin. Visites à domicile.

Bel établissement
A LOUER

à Fribourg, pour le mois de décembre. H 3039 F 2888

S'adresser à la **Brasserie Beauregard.**

NEUCHATEL

Hôtel-Pension Beau-Séjour

Faubourg du Lac. — Vis-à-vis du Jardin anglais.

Nouvellement restauré. Chambres confortables.

Se recommande pour séjour à Messieurs les voyageurs de commerce. Arrangements à prix réduits pour familles. Diners à 2 fr Restauration. Grande salle pour sociétés et écoles. 2072

TÉLÉPHONE

James SANDOZ.

A LOUER

près du Collège, **logement** de *5 pièces,* chambre de bains, chambres-mansarde, et dépendances. Confort moderne, chauffage central, gaz, etc.

S'adres. à **Hertling frères,** *constructeurs, rue de l'Université,* près du Collège.

ON DEMANDE

représentants pour eau minérale

Une grande source d'eau minérale de la contrée des sources de Nassau, de renommée ancienne et universelle, demande, pour son eau minérale de 1er ordre, des **représentants solvables.** — Offres sous N 7743, à Haasenstein et Vogler, Francfort-s.-M. 2895

En 2-8 jours

les goitres et toute grosseur au cou disparaissent : 1 flacon à 2 fr. de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles : 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer,
méd., à *Grub* (ct. Appenzell), Rh.-Ex.

Dr H. GANGUILLET

dentiste-américain

diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie

succes. de M. Ch. Broillet

médecin-dentiste

A PAYERNE

Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**

Maison Comte-Rapin

vis-à-vis du Café du Pont

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 38.* 256

Tailleurs de pierre

sont demandés pour préparation à la tâche de moëllons piqués en pierre dure, à Bümplitz.

Adresser offres à Hogg-Mons, entrepreneur, à Fribourg. H 3029 F 2881

A LOUER

au centre de la ville

un magasin des mieux situés.

S'adresser par écrit, au bureau de l'*Indicateur,* sous chiffres *A. 799 P.* 2137

A VENDRE

un chien de chasse âgé de 1 an, descendant d'une bonne race H 3027 F 2875

S'adresser à **Pierre Buchmann, à Marly-le-Grand.**

Dr Edouard BUMAN

30, rue de Romont, 30

a repris

ses consultations.

A LOUER

pour le 25 juillet, Avenue du *Midi 18,* un beau 2494

logement

4 chambres. Confort moderne.

S'adresser à **H. Hogg-Mons,** *entrepreneur,* **Fribourg.**

Sommelières, femmes de chambre, cuisinières, filles à tout faire (sachant cuire), filles de cuisine, d'office, bonnes d'enfants, aides de ménage, etc.

Valets de chambre, portiers-cavistes, garçons de peine pour magasins, pharmacies, portepain, vachers, charretiers, ville ou campagne, etc., sont placés par l'*Agence* **A. Mœhr-Ridoux,** *93, rue du Pont-Suspendu,* **Café Helvétia, Fribourg.**

Joindre 20 cent. timbres pour réponse. H38F 238 86

Crème, Poudre, Savon dentifrice

BERTHUIN

La meilleure marque

En vente dans toutes les bonnes maisons. 2492-991

A LOUER

pour la saison d'été ou pour toute l'année, **un bel appartement** de 3 ou 6 chambres, avec cuisine et dépendances, très bien situé, à 1 kilomètre du Mouret.

S'adresser au **bureau de poste de Praroman.** 2855

On demande vingt bons

terrassiers

S'adresser à Hogg-Mons, entrepreneur, Fribourg. 2867

A LOUER

dans **la maison N° 30,** rue de Lausanne, un

vaste appartement

du 2me étage. Situation splendide. Entrée au 25 juillet.

S'adresser à **M. Hartmann,** *notaire,* à **Fribourg.** 1216

VENTE de toutes les spécialités de parfumeries étrangères.

LOTIONS contre les pellicules et la chute de cheveux,

à 1.50 et 2.50.

SAVONS à base de soufre et goudron.

SAVON tormentille.

SAVON Colgate pour la barbe.

SAVONS de toilette au kilo, à 1 fr. 80.

ODOL, Thrybol, Kalodont, Petrol Hahn.

TEINTURES diverses.

Envois franco contre *remboursement.*

P. Zurkinden

FRIBOURG

Place Saint-Nicolas

Téléphone

MONTREUX

Eau minérale

ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'**ESTOMAC,** du **FOIE,** des **REINS** et de la **VESSIE.** — *Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.*

APICULTEURS

Vous trouverez toutes les fournitures et tout l'outillage pour l'apiculture : cire gaufrée 1a, etc., etc., chez **Em. Frossard,** *quincaillerie,* **21, rue de Romont, FRIBOURG.** 1305-515

AVANCES SUR TITRES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Avenue du Théâtre **LAUSANNE** rue Ch. Monnard, 1 et 3

consent des avances sur titres cotés, en compte courant, au taux de

4 ½ % l'an

franco commission et sans exiger la signature de billets, avec faculté pour l'emprunteur de se libérer à toute époque, même partiellement. L'intérêt n'est perçu que sur la durée réelle des avances. H 30341 L 2797

KREBS-GYGAX, SCHAFFHOUSE

la meilleure pâte
la meilleure encre
} pour **hectographes**

PROSPECTUS GRATIS 450

La Caisse hypothécaire du canton de Fribourg

délivre au pair

des **cédules 4 %,** créées pour des périodes de 3 ans et des **cédules 3 ¾ %** créées pour des périodes de 5 ans.

Elle cède au **cours réduit de 98 ½ %** des cédules ou **obligations foncières 4 %, Série O.** Jouissance 15 juillet, remboursables de 1907 à 1947.

AUBERGE A VENDRE

Pour cause de santé, on offre à vendre **une bonne auberge,** comprenant café, salle à manger, salle pour société, plusieurs chambres pour pensionnaires, jeu de quilles, jardin, grange, écurie et environ 4 poses de bon terrain si on le désire. Cet établissement est situé en face de la gare et au centre d'un village industriel. Il conviendrait parfaitement pour hôtel-pension ou pour commerçant.

S'adresser, **par écrit,** sous chiffres H 2969 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2823 1121

OCCASION

La Halle aux meubles, à **Fribourg,** vient d'ouvrir, pour peu de temps seulement, **un magasin de meubles au Boulevard de Pérolles, N° 11,** pour exposer en vente **deux ameublements Louis XV** et **Louis XVI,** une belle chambre à coucher moderne, en noyer ciré, ainsi qu'une quantité de tableaux, glaces, statues, lampes électriques fantaisie et quantité d'autres articles trop longs à détailler.

Le tout provenant d'une maison noble, a été usagé pendant 3 mois seulement et sera vendu à très bas prix. Le magasin sera ouvert pendant un mois, tous les jours ouvrables, du matin dès 8 h. jusqu'à 9 h. du soir. H 2858 F 2722

J. SCHWAB, *tapissier,*
Halle aux meubles, Fribourg.

TABACS PARANT

DÉSINTOXIQUÉS

Les plus légers du monde.

INOFFENSIFS,

TRÈS AGRÉABLES A FUMER

Exiger la marque PARANT

Le FERROMANGANIN

régénère le sang,

rend les couleurs et l'aspect florissant.

Recommandé aux personnes affaiblies,

aux

Anémiques, Chlorotiques et Neurasthéniques.

Excellent fortifiant pour la convalescence.

Les innombrables troubles et désordres dont nous souffrons ont leur origine dans le sang.

Le FERROMANGANIN rétablit le sang dans son état normal, fortifie l'organisme, stimule l'appétit et procure une santé florissante.

C'est ce qui existe de meilleur lorsque la santé des enfants est défectueuse.

Facile à digérer et agréable au goût. — Enfants et vieillards le prennent avec plaisir.

A **FRIBOURG,** à la **Pharmacie F. Schmidt, Grand'Rue.** — A **Romont,** à la **Pharmacie Robadey.** — A **Estavayer,** à la **Pharmacie G. Bullet.** — A **Bulle,** à la **Pharmacie Gavin.**

Prix : 3 fr. 50 le flacon dans toutes les pharmacies.

FERROMANGAMIN & Cie, Bâle, Spitalstrasse, 9.